

**ÉTAT CERTIFIÉ D'INSCRIPTION
DE DROIT
AU REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC**

*Je certifie que la réquisition présentée le 2011-04-04 à 10:20 a été inscrite au Livre
foncier de la circonscription foncière de Laval
sous le numéro 18 015 839.*

Officier adjoint de la publicité foncière

Identification de la réquisition

Mode de présentation : Avis
Forme : Sous seing privé
Nature générale : Avis de décontamination
Nom des parties : Requéran^t Ultramar Ltée

2011 -04 - 04

10:20
heure-minute

18 015 839

AVIS DE DÉCONTAMINATION

(Article 31.59 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. c. Q-2)

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE LAVAL

Montréal, ce 25^e jour de mars de l'an deux mille onze (2011).

COMPARAÎT:

ULTRAMAR LTÉE, une société par actions légalement constituée, ayant son siège social situé au 2200, avenue McGill College, ville de Montréal, province de Québec, H3A 3L3, agissant aux présentes et représentée par Guylaine Lefebvre, Conseillère – Services juridiques, dûment autorisée aux présentes tel qu'elle le déclare;

(ci-après le «Comparant»)

LEQUEL DONNE LE PRÉSENT AVIS et demande à l'officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval d'inscrire sur le registre le présent avis de décontamination concernant le terrain désigné ci-après, faisant état de l'absence ou de la présence des contaminants dans le terrain en deçà des valeurs limites réglementaires, tel qu'il apparaît dans le résumé de(s) l'étude(s) de caractérisation présenté ci-dessous et attesté par un expert visé par l'article 31.65 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. c. Q-2, et, le cas échéant, d'une mention des restrictions à l'utilisation du terrain inscrites sur le registre foncier devenues caduques du fait de la décontamination.

1. DÉSIGNATION DU TERRAIN

Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant:

- 1.1 Le lot UN MILLION DEUX CENT CINQUANTE-QUATRE MILLE HUIT CENT NEUF (1 254 809) du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Laval; et
- 1.2 portant l'adresse civique 5555, boulevard Dagenais Ouest, dans la municipalité de Laval (Québec) H7R 1M1;

(ci-après «l'Immeuble»)

2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE ET PERSONNE VISÉE PAR L'AVIS

Ultramar Ltée est propriétaire de l'Immeuble en vertu d'un titre de propriété publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval sous le numéro 859343 et son adresse est 2200, avenue McGill College, Montréal (Québec) H3A 3L3.

3. DÉSIGNATION DE LA MUNICIPALITÉ ET DE L'UTILISATION AUTORISÉE

Le terrain est situé dans la municipalité de Laval et l'utilisation suivante: commerciale est autorisée sur ce terrain en vertu de la réglementation de zonage de cette municipalité.

4. DÉCLARATION PRÉALABLE

Le Comparant a déposé auprès du ministère de l'Environnement le plan de réhabilitation et les documents suivants qui s'y rapportent: «Station-Service no 34103 située au 5555, boulevard Dagenais à Laval – Évaluation environnementale de site phases I et II et Caractérisation environnementale complémentaire – Réf.: UL0373-001-620 de février 2010 et mars 2011».

5. RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE

Le résumé ci-joint de l'étude de réhabilitation titrée: «Réhabilitation environnementale de site – Station-service no 34103 située au 5555, boulevard Dagenais à Laval – Réf.: UL0373-001-620» daté du 16 mars 2011, contresigné par le Comparant, fait partie intégrante du présent avis et contient:

- 5.1 un énoncé de la nature des contaminants enlevés, éliminés ou présents dans le terrain et dont la concentration n'excède pas les valeurs limites réglementaires;
- 5.2 un résumé des travaux de décontamination qui ont eu lieu sur l'Immeuble;
- 5.3 la superficie du terrain occupée par les sols qui contiennent des contaminants dont la concentration a été ramenée en deçà des valeurs limites réglementaires ainsi que la localisation et les volumes de ces sols en surface et en profondeur;
- 5.4 un énoncé de la nature et de l'importance des contaminants présents dans l'eau souterraine, s'il en est;
- 5.5 une indication de la présence d'une installation de captage d'eau destinée à la consommation humaine à moins d'un

kilomètre ainsi que la proximité d'un cours ou un plan d'eau de surface, le cas échéant.

Ce résumé est attesté par Robert Marier en date du 16 mars 2011, dont copie conforme du formulaire d'attestation est annexée.

6. MODALITÉ PARTICULIÈRE À L'AVIS DE DÉCONTAMINATION

Le présent avis demeure en vigueur tant et aussi longtemps qu'un nouvel avis de contamination n'a pas été inscrit sur le registre contre l'Immeuble, ou partie de celui-ci.

EN FOI DE QUOI, LE COMPARANT A SIGNÉ

Signature du Comparant:

ULTRAMAR LTÉE

Par : Guylaine Lefebvre
Guylaine Lefebvre

Montréal, le 25 mars 2011

Lieu et date

ATTESTATION

Je, soussigné, Leonardo Giampa, avocat, atteste que:

1. J'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité du Comparant;
2. Le document traduit la volonté exprimée par le Comparant;
3. Le document est valide quant à sa forme;

Attesté à Montréal, province de Québec, ce 25^e jour de mars de l'an deux mille onze (2011).

Nom: Leonardo Giampa
Qualité: Avocat
Adresse: 2200, avenue McGill College
Montréal, Québec H3A 3L3

Leonardo Giampa
Leonardo Giampa, avocat

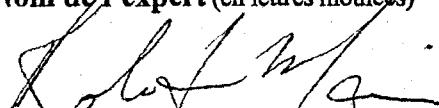
FORMULAIRE D'ATTESTATION
RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

1. LOCALISATION DU TERRAIN	
Adresse : 5555, boulevard Dagenais à Laval	
N° de lots : 1 254 809	Coordonnées : DEG.DEC.NAD83 Latitude : 45,5507° N. Longitude : 73,8617° O.
Nom du cadastre : Cadastre du Québec	
2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE <input checked="" type="checkbox"/> OU DU LOCATAIRE <input type="checkbox"/>	
Nom : Ultramar Ltée	
Nom de l'entreprise : Ultramar Ltée	
Adresse : 2200, avenue McGill College, Montréal, Québec	Code postal : H3A 3L3
N° de téléphone : 514-499-6436	N° de télécopieur : 514-499-6381
3. IDENTIFICATION DU DOCUMENT ATTESTÉ	
Titre : Résumé de l'étude - Réhabilitation environnementale de site – Station-service n° 34103 située au 5555, boulevard Dagenais à Laval	
Firme : Biogénie, division d'EnGlobe corp.	
Auteur : Frédéric Robin, ing.	Date : mars 2011

Après vérification, j'atteste que le résumé représente bien le contenu de l'étude de caractérisation et est conforme aux exigences du *Guide de caractérisation des terrains* du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

ROBERT MARIER

Nom de l'expert (en lettres moulées)



Signature de l'expert

189

Numéro d'identification
de l'expert

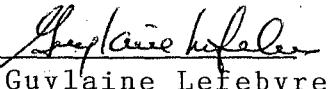
16-03-2011

Date

ULTRAMAR LTÉE

p. j. Résumé de l'étude de caractérisation

1^{er} mai 2008

Par : 
Guylaine Lefebvre

Le 16 mars 2011

CONFIDENTIEL

Monsieur Gilbert Falardeau
Coordonnateur de projets, environnement
ULTRAMAR LTÉE
2200, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3A 3L3

Objet : Résumé de l'étude

**Réhabilitation environnementale de site
Station-service n° 34 103 située au 5555, boulevard Dagenais à Laval
(N/Réf. : UL0373-001-620)**

Monsieur,

Ultramar Ltée (Ultramar) est propriétaire du terrain de la station-service n° 34103 située au 5555, boulevard Dagenais à Laval. Étant donné la cessation définitive des activités de la station-service et dans le but de se conformer aux exigences de la section IV.2.1 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE), Ultramar souhaitait procéder à la réhabilitation environnementale des sols du terrain de la station-service. Dans ce contexte, un plan de réhabilitation a été déposé auprès des autorités gouvernementales et a été approuvé le 9 mars 2010.

Le site, occupant une superficie de 2621,7 m², correspond au lot rénové 1 254 809 du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Laval, et est localisé par les coordonnées géographiques 73,8617° de longitude Ouest et 45,5507° de latitude Nord. Le site était utilisé comme station-service pour le ravitaillement en essence. Un usage commercial seulement est autorisé sur le site par le règlement de zonage de la Ville de Laval.

Monsieur Gilbert Falardeau

- 2 -

Le 16 mars 2011

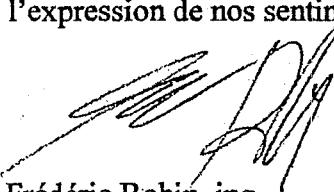
À des fins d'interprétation des résultats d'analyses, les concentrations dans les échantillons de sol des différents paramètres analysés devaient être comparées aux valeurs limites de l'annexe II du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains* du ministère de l'Environnement¹ (MENV, 2003, révisé en 2010) (RPRT) en raison du zonage commercial du terrain. Ainsi, dans le but de rendre le site conforme, un total de 466,01 t de sol non conforme a été excavé et acheminé au centre de traitement de sol d'Ultramar situé à Montréal-Est.

Les sols ont été échantillonnés à partir des parois et des fonds des excavations ainsi qu'à partir des tranchées d'exploration réalisées. Les analyses visaient à déterminer les concentrations en hydrocarbures pétroliers C₁₀ à C₅₀ (HP C₁₀-C₅₀) ou en hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) ou en hydrocarbures aromatiques monocycliques (HAM) ou en métaux lourds de base (cadmium (Cd), chrome (Cr), cuivre (Cu), nickel (Ni), plomb (Pb) et zinc (Zn)) (métaux).

Les résultats obtenus montrent que les concentrations en benzène et en HAP de la paroi EX2-PA3.1 sont supérieures aux valeurs limites de l'annexe II du RPRT. Notons que cette paroi d'excavation est située à la limite de propriété sud, le long du boulevard Dagenais. Tous les autres résultats obtenus des échantillons prélevés sur les parois et les fonds finaux à l'intérieur des limites de la propriété sont inférieurs aux valeurs limites de l'annexe II du RPRT pour les paramètres analysés.

Étant donné la présence de sol non conforme à la limite de propriété le long du boulevard Dagenais et afin de respecter les exigences de la section IV.2.1 de la LQE, un avis devra être émis au voisin. Des travaux supplémentaires ne sont pas recommandés sur le site à l'étude.

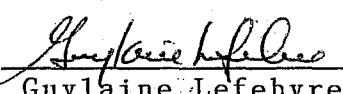
Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions d'agrérer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Frédéric Robin, ing.
Chargé de projets

ULTRAMAR LTÉE

Par:



Guylaine Lefebvre

FR/acv

S:\P\UL0373\001\620\Attestation-Réhabilitation\UL0373-001-620-resume rehab.doc

¹ Depuis 2005, devenu le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).